

Réf: Dossier N° : 54368

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « AYIKA »

**Siège social : ANYAMA - BELLE-VILLE, au feu tricolore de l'ancienne Gendarmerie, près de l'Ecole TOURE A. MADOUÉ, 14 BP 1925 ABJ 14**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Sept 2018 reçus par Me KONAN ATTIN M., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination: « AYIKA » .**

**Objet: La construction immobilière ;l'électricité ; l'électrification ;la plomberie, la maçonnerie ; l'adduction d'eau, VRD ;le terrassement et l'élaboration de plan de maisons ; la confection et la réalisation de devis ; Tous travaux de bâtiments ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.**

**Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Siège social: ANYAMA - BELLE-VILLE, au feu tricolore de l'ancienne Gendarmerie, près de l'Ecole TOURE A. MADOUÉ, 14 BP 1925 ABJ 14**

**GERANT: Monsieur ASSANDE DOFFOU PIERRE.**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24552 du 17/09/2018 au Tribunal du**

**Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°22113 du 17/09/2018**

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

